L'Association Ca[illegible]
d'Education d'Ontar[illegible]

Congrès de Février
1919

ALLOCUTION DU PRESIDENT

DISCOURS DE
NOS SEIGNEURS BELIVEAU ET LATULIPE

LETTRE DE
SA GRANDEUR MGR CHARLEBOIS,
O. M. I.

1919
Imprimerie du "Droit"
OTTAWA

Congrès des Pères de Famille Canadiens-Français d'Ontario

TENU A OTTAWA
Les 25-26 février 1919

Allocution:
Honorable Sénateur P. Landry,
Président.

Messeigneurs, (1)

Messieurs les abbés,

Messieurs les congressistes,

Je suis particulièrement heureux de souhaiter la bienvenue à Sa Grandeur Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface et à Sa Grandeur Mgr E. A. Latulipe, évêque de Haileybury.

Je salue à ma droite, le descendant en ligne directe, par la grâce du St-Esprit, du grand blessé du Manitoba, Mgr Langevin, dont le nom est toujours présent à notre mémoire et le souvenir toujours cher à notre coeur. Vous êtes, Monseigneur, le grand martyr du Manitoba et de l'Ontario. Tous les compatriotes, soumis à votre juridiction, souffrent persécution, d'un côté comme de l'autre de la ligne qui sé-

---

(1) Sa Grandeur Monseigneur A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Sa Grandeur Monseigneur E. A. Latulipe, évêque de Haileybury.

pare le Manitoba de l'Ontario. Père aimant et aimé, vous ressentez les persécutions qui affligent les enfants. Pasteur selon le coeur du divin Maître, vous précédez les fidèles confiés à votre charge à travers les difficultés de tout genre, suscitées contre la religion catholique et la langue française, par les deux gouvernement les plus intolérants de la Confédération canadienne. Au nom des franco-ontariens, nous exprimons la reconnaissance la plus sincère à Votre Grandeur, pour être venue de si loin assister à notre congrès et pour son dévouement inlassable et désintéressé à toutes nos causes.

Je suis heureux de souhaiter la bienvenue à Monseigneur l'évêque de Haileybury, qui a montré tant d'amour et de dévouement à l cause qui nous est si chère.

A votre Grandeur, plus privilégiée parce qu'une bonne partie de son diocèse possède la grande liberté accordée par le gouvernement de la province française de la puissance, nous disons notre bonheur de la voir parmi nous, jouissant d'une aussi bonne santé. Les pères de famille, ici présents, ne devront jamais oublier que les trois évêques canadien-français ayant juridiction dans Ontario, ont défendu, sans défaillance, et en des circonstances parfois bien pénibles, les droits des parents sur l'éducation de leurs enfants. Nous croyons exprimer les sentiments des pères de famille de la province, représentés ici par leurs délégués, en disant à leurs Grandeurs Nos Seigneurs Béliveau, Latulipe et Charlebois: Nous vous remercions pour votre valeureuse défense de nos droits sur nos enfants et nous vous assurons que tous et toujours nous vous suivrons dans le combat contre les injustes agresseurs de nos écoles.

Je salue dans les nombreux prêtres ici présents, les successeurs illustres de nos vaillants missionnaires. Quand le drapeau blanc aux fleurs de lis de France retraversa les mers, le peuple canadien resta sur ce continent, bien résolu à vivre, en dépit des obstacles. Ce peuple, faible et pauvre, aurait probablement succombé à la tâche s'il n'avait eu à sa tête une phalange d'élite, le clergé. Les Canadiens français d'Ontario sont heureux de reconnaître le courage de leur clergé, tant séculier que religieux, dans la défense de l'enseignement de la religion et de la langue française dans leurs écoles, et ils vous en expriment toute leur reconnaissance.

Je bénis Dieu de pouvoir aujourd'hui assister à cette convention. Une maladie très grave a mis ma vie en danger pendant plusieurs mois, mais le bon Dieu, dans sa grande bonté envers moi, m'a accordé un mieux sensible grâce aux ardentes prières de mes compatriotes et de mes petits enfants. Sur mon lit de douleurs, aux heures les plus dangereuses, j'ai toujours pensé à la grande famille que Dieu m'avait confiée et m'associant à vous j'ai prié le Souverain Maître de la vie de m'accorder le bonheur de vous revoir encore une fois dans un grand congrès où nous pourrions retremper nos courages et préparer l'avenir.

A vous tous, Messieurs du Clergé et Messieurs les délégués, j'exprime la reconnaissance de toute la race pour l'empressement que vous avez mis à venir travailler pour le bien commun et je souhaite que le succès couronne vos efforts.

Réponse de
Sa Grandeur Monseigneur Béliveau,
Archevêque de Saint-Boniface.

Monsieur le Président,

Messieurs,

Je serai bref, car le Congrès a beaucoup d'ouvrage à expédier; des rapports soigneusement préparés vous seront soumis et des questions d'ordre pratique devront recevoir une solution.

Tout d'abord, Messieurs, permettez-moi de vous faire part du plaisir que je ressens, comme évêque, de rencontrer de si nombreux pères de famille assemblés pour se concerter au sujet de l'accomplissement d'un devoir naturel supérieur à toute autorité humaine, je veux dire l'instruction et l'éducation de leurs enfants. "De voir dans quelles institutions se-"ront élevés les enfants, quels maîtres seront ap-"pelés à leur donner des préceptes de morale, c'est un "droit inhérent à la puissance paternelle". (Encyc. Affari Vos, 8 déc. 1897).

C'est pour étudier ces deux questions de suprême importance que vous êtes réunis, et nous sommes venus pour vous dire toute la considération que nous avons pour des chrétiens et des hommes libres, soucieux de leurs droits.

Vous voulez prendre tous les moyens possibles pour sauvegarder vos droits de plus en plus annulés par l'intervention exagérée de l'autorité civile qui veut se faire maître d'école. Vous restez là dans la sphère qui est vôtre de par la loi naturelle et de par les libertés civiles qui vous sont garanties par les traités.

Dans un pays comme le nôtre, où l'opinion publique joue un si grand rôle, et où toute action qui veut être efficace doit être organisée, vous avez senti le besoin de vous rencontrer pour vous concerter sur les meilleurs moyens à prendre pour arriver à votre fin. C'est intelligent, et je suis venu pour m'inspirer autant que pour vous encourager, car vos difficultés sont les nôtres.

Ontario a connu des jours meilleurs. Les Règlements de 1858 et ceux de 1873 concédaient dans l'Ontario l'autonomie scolaire qui représentait mieux que ne fait la législation actuellement en vigueur le principe des véritables libertés britanniques et le principe de la décentralisation qui est désirable partout, mais surtout en matière scolaire.

Monsieur Moore a prouvé dans son livre "The Clash" que les autorités ontariennes étaient allées chercher en Allemagne l'organisation scolaire à base d'absorption par le Gouvernement des libertés individuelles en matière d'éducation. C'ét reculer et non progresser.

Vous êtes réunis pour voir aux moyens à prendre pour remettre les choses en place. Concéder au Gouvernement la part d'influence qui lui revient dans l'Ecole, elle est loin d'être aussi considérable que celle qu'il revendique actuellement, et revendiquer pour les pères de familles représentés par les commissaires d'écoles, le respect de leurs droits les plus sacrés. Une autorité plus considérable que la mienne vient de reconnaître dans un document auguste vos droits de pères de famille et de citoyens. C'est votre devoir de vous efforcer de les faire prévaloir.

Le Saint-Père Léon XIII dans son Encyclique Affari Vos, adressée aux fidèles du Canada, nous traçait dès l'année 1897 la conduite à tenir sur ce terrain :

"du reste, disait-il, les inconvénients de la loi en "question avertissaient par eux-mêmes que, pour "trouver au mal un adoucissement opportun, il était "besoin d'une entente parfaite."

Ce mal, c'était la substitution au Manitoba de l'école publique et neutre, à l'école séparée et confessionnelle. Ce mal, ceux qui l'ont imposé à l'Ouest cherchent à l'introduire partout sous le nom pompeux d'écoles nationales. Il faut bien couvrir d'un grand nom une chose détestable.

La petite tournée de conférences faite dernièrement par M. le Professeur Osborne de l'Université de Manitoba, ici et ailleurs, au profit de la vulgarisation de l'idée de l'Ecole Nationale; le grand congrès qui se tiendra l'été prochain, à Winnipeg, pour poser la question devant le pays tout entier, nous permettent de dire sans vouloir jouer ni au grand ni au petit prophète que l'assaut se prépare pour remplacer partout, sans excepter Ontario et Québec, l'école confessionnelle et séparée par l'école Nationale qui sera, cela va sans dire, neutre en attendant qu'elle soit à peu près exclusivement anglaise.

Mais vous n'oubliez pas qu'il y a l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord sur le chemin de l'idée en marche... Pas plus que j'oublie qu'il y avait l'acte du Manitoba chez nous; et l'acte du Manitoba était devenu un acte impérial en 1871.

S'il n'y a qu'un texte légal sur le chemin, la difficulté sera vite renversée.

D'ailleurs le fait que publiquement on parle de conférer des prérogatives au Gouvernement Fédéral, en matière d'Education, n'est-il pas le premier coup de bélier contre l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord qui donne aux provinces d'Ontario et de Québec leurs droits exclusifs en matière scolaire.

Remplacer partout l'école séparée et confessionnelle par l'école publique et neutre qu'on décore du nom pompeux **d'école Nationale** voilà une lutte déjà commencée. Elle n'est encore qu'à l'état de culture d'idées pour certaines provinces, mais elle aura peut-être gagné l'arène fédérale plus tôt qu'on ne croit, et de là l'arène impériale.

Vous êtes ici pour vous concerter sur les moyens à prendre pour garder ce que vous avez, et reconquérir ce que vous avez perdu; vous avez en cela notre sympathie et notre admiration.

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba m'a prié de me faire l'interprète de ses sentiments, pour vous remercier de la gracieuse invitation que votre exécutif a bien voulu lui adresser. Là-bas comme ici, ce n'est pas une lutte agressive qui est faite, mais un effort pour garder un patrimoine digne de respect, et un instrument de culture intellectuelle à nul autre pareil. En attendant que la nature de cette lutte soit mieux comprise et qu'enfin on rende justice, notre Association, comme la vôtre, s'efforce d'empêcher une solution de continuité qui sera fatale à une cause que nous devons défendre.

Mon rôle est fini je n'ai plus qu'à implorer les bénédictions du ciel sur vos travaux que je suivrai avec intérêt durant ces deux jours que je passerai avec vous.

**Réponse de
Sa Grandeur Monseigneur Latulipe,
Evêque d'Haileybury.**

Monsieur le Président,

Monseigneur,

Messieurs,

Le 26 janvier, je recevais une lettre du Secrétaire de l'Association canadienne-française d'Education d'Ontario m'invitant à votre congrès.

Je me rappelai alors le proverbe des Saints Livres qui nous apprend que "le frère aidé par son frère est comme une ville forte et que leurs décisions sont comme les verrous des cités" et j'écrivis à mon vénérable frère, l'archevêque de Saint-Boniface, pour savoir ce que nous ferions. La commune pensée qui jaillit de notre correspondance fut celle-ci: NOUS ASSISTERONS. NOS FRÈRES DE LA PROVINCE D'ONTARIO L'ONT BIEN MÉRITÉ.

Monseigneur Charlebois est absent, mais il ne l'est que de corps et par nécessité. Son âme et son cœur sont avec nous.

Nous voici donc, frères bien-aimés. Nous venons étudier avec vous les grands problèmes du présent et orienter nos esprits et nos volontés pour ceux de l'avenir.

Depuis bientôt neuf ans que la question de nos écoles s'agite, nous avons passé par bien des vicissitudes.

Je me rappelle comme si c'était hier notre beau congrès de 1916. Je vois encore l'assemblée si noble, si imposante, si digne dans sa tenue, si pondérée dans ses revendications. Nous étions alors au fort de la lutte, fermes, confiants, mais aussi un peu inquiets. On

allait s'adresser au parlement fédéral pour demander le désaveu de la loi d'iniquité qui pesait sur nous; on irait même porter notre plainte jusqu'au pied du trône d'Angleterre. D'un autre côté, nous savions qu'à Rome on examinait nos griefs, mais nous n'ignorions pas qu'à ce redoutable procès, il y avait plus d'un avocat à charge. Qu'adviendrait-il? Nous priions et nous espérions.

Qu'est-il advenu? Beaucoup en notre faveur. Le parlement fédéral n'a pas jugé à propos de désavouer la loi provinciale, mais le premier tribunal de l'empire l'a qualifiée d'obscure, d'équivoque. Il n'est pas facile, disait-il, d'en déterminer la véritable portée. Rome aussi a parlé. Le pape a défini nos droits, nous a indiqué quels doivent être nos moyens d'action Le règlement XVII lui-même sommeille sous le regard plus paternel du parlement d'Ontario, et vous, mes frères, vous n'êtes pas changés; votre courage n'a pas faibli et, comme en 1916, et comme toujours, vous voulez rester canadiens-français.

Que Dieu soit loué et vous, frères bien-aimés, recevez l'hommage de ma sincère admiration.

Voulez-vous que je vous dise ce que je pense de votre conduite depuis l'origine de ces tristes événements?

En la modifiant pour l'adapter à la circonstance, j'aime à vous répéter la parole adressée un jour par le Christ à Saint-Thomas d'Aquin: "FRÈRES? VOUS AVEZ BIEN COMBATTU"; avec sagesse, avec dignité, avec succès.

Plusieurs de vos chefs spirituels, pour des raisons que je respecte sans les discuter, vous ont laissés sans direction. Vous avez dû vous organiser seuls et seuls maintenir la défense en face de l'oppression et vous avez donné le miracle d'une armée qui va sans chefs

et qui remporte des victoires. N'est-ce pas la Providence elle-même qui vous guidait?

D'aucuns vous reprochent certaines manœuvres imprudentes. Autant vaudrait reprocher à la Belgique et à la France d'avoir incidemment allumé quelques incendies dans la lutte héroïque qu'elles ont soutenue pour défendre leurs foyers contre l'invasion des barbares.

Oh! qu'il est facile de critiquer, de la colline voisine, les vaillantes brigades qui disputent un édifice à l'envahissement des flammes et qu'il y a peu de mérite à découvrir, quand on a été acculé dans un chemin difficile, que peut-être il y avait un peu plus loin un chemin plus favorable.

Mais après tout, je me le demande: QU'AVEZ-VOUS DONC FAIT QUE VOUS N'EUSSIEZ PAS DÛ FAIRE ?

Vous vous êtes unis. Mais depuis quand, est-ce donc un crime de s'unir pour exploiter des richesses ou pour défendre la propriété?

Sans moyens violents vous avez résisté à ceux qui voulaient vous priver du droit que Dieu vous a donné de faire enseigner dans vos écoles la langue de votre foyer.

Certes, quand je repasse dans ma mémoire les événements dont nous avons été les témoins attristés depuis plus de huit ans, je ne puis m'empêcher d'être frappé d'admiration pour votre sagesse et de reconnaissance pour Dieu qui vous a guidés. Cette direction du pape que nous venons de recevoir, on dirait que vous l'aviez sous les yeux quand vous organisiez votre résistance si noble, si énergique, si loyale.

Vous avez épuisé tous les moyens diplomatiques en votre pouvoir et quand on vous refusait tout, jusqu'à

enlever un **iota** des lois draconiennes qui pesaient sur vous, quand nous avions peur de vous voir vous lever en masse et mettre à la porte les lois iniques et les intrus, vous vous êtes contentés de dire à vos enfants: "REVENEZ AU FOYER JUSQU'À CE QUE L'ÉCOLE SOIT HABITABLE POUR DE PETITS CANADIENS-FRANÇAIS.

Mais dira quelqu'un: qu'a-t-on gagné par la résistance? Frères, **vous avez gagné votre langue.** Si vous vous étiez croisés les bras, si vous eussiez consenti à la tentation d'essayer le régime qu'on vous présentait, si, pour des considérations d'argent ou de faveurs gouvernementales, vous eussiez cédé, la cause sacrée du français dans nos écoles serait perdue depuis longtemps.

Qu'a-t-on gagné dans les écoles catholiques anglaises par le régime des concessions? Au commencement de 1916, un personnage éminent de langue anglaise m'adressait une longue liste des privilèges que le gouvernement avait enlevés aux catholiques de langue anglaise et que ceux-ci étaient bien décidés à revendiquer.

Nous avons gagné plus que cela. Nous dormions pendant qu'on nous dépouillait et on nous a réveillés. On veut nous dépouiller toujours, mais au moins nous ne dormons plus; le danger nous a réunis sur le terrain scolaire. Là il n'y a plus ni rouges ni bleus, nous sommes tous de la même politique.

Que faire en face de ces événements? D'abord ne pas nous décourager. **L'avenir est à ceux qui luttent,** c'est la devise de notre vaillant journal d'Ottawa, que ce soit la devise de tous les Canadiens-Français.

Oh! qu'il fait bon espérer, surtout quand l'espérance s'appuie sur la justice, surtout quand le pape nous dit que nos espérances et nos revendications sont

légitimes. Merci, auguste pontife, d'avoir répété tout haut ce que vous m'aviez dit à l'oreille : "JE PENSE COMME VOUS" et je sais de science certaine que Votre Sainteté pense comme pensait Pie X. "ILS FONT BIEN", disait ce pape, en 1913, à un évêque canadien, en parlant précisément de la sortie de nos enfants d'école à l'[illegible] protestant.

Ne vous decouragez pas. Nos pères n'étaient que 60,000 en 1763. Ils ont espéré et lutté, et leurs descendants au Canada et aux Etats-Unis se chiffrent à plus de 3,000,000 aujourd'hui. Nous avons leur foi et leur sang ; si nous avons leur persévérance, nous vivrons et nous nous multiplierons.

Restons unis pour accomplir toujours et partout notre devoir, pour donner à la couronne impériale notre allégeance et notre loyauté dans la mesure qu'on a le droit de demander, mais pour donner aussi à la patrie canadienne, notre seule patrie sur terre, le meilleur de notre patriotisme et de notre amour.

Restons unis enfin pour demeurer ce que nous sommes : **CATHOLIQUES ET CANADIENS !** catholiques jusqu'aux plus intimes fibres de notre âme afin d'être patriotes jusqu'aux dernières limites du dévouement et du sacrifice.

Restons unis aussi, je le dis sans arrière pensée, avec nos frères de langue anglaise, catholiques ou protestants, tant que nous pouvons l'être sans félonie pour notre Dieu, notre langue et nos traditions.

Et pourquoi voudrait-on altérer notre race et notre tempérament ! Apprenez l'anglais, si cela fait votre affaire ou si cela peut être utile au bien général de la communauté canadienne, mais, de grâce gardez votre langue, car elle est une partie de vous-même, car elle est le

trait propre de votre physionomie ethnique, plus que cela parce qu'elle est le rempart de votre foi.

Les murs de Sion pleurent, disait le prophète, parce qu'on a détruit le mur et l'avant-mur. Le mur qui protège votre sécurité et votre bonheur comme peuple, comme familles, comme individus, c'est votre foi, mais l'avant-mur qui empêche l'ennemi de pénétrer dans la place et de vous dépouiller, c'est votre parler français. Inutile de chercher des preuves. Pour tous ceux qui veulent voir, elles s'accumulent maintenant dans les statistiques, l'expérience et l'histoire.

Oh! qu'ils rendent un mauvais service à la Confédération canadienne ceux qui veulent déformer l'âme canadienne-française pour lui donner une physionomie anglo-saxonne ou protestante. C'est vouloir faire, des fleurs que produit la nature, une misérable gerbe de fleurs artificielles, et j'ai le droit de m'écrier avec un orateur de la Verte Erin: Une civilisation artificielle produira des fruits quand les fleurs de papier pousseront des bourgeons et, exhaleront des parfums.

Certes, j'admire comme elle le mérite la figure de l'anglo-saxon, mais à la condition qu'elle soit sur des épaules anglo-saxonnes. Si c'est un canadien français qui s'en affuble, ce n'est plus qu'un masque qui me porte à rire, quand il ne me fait pas pleurer.

Apprenez donc le français pour le parler correctement, pour en connaître les secrets et les beautés, pour l'aimer de préférence à toute autre langue. Parlez français toujours, à la maison, au bureau, au téléphone, dans la rue : parlez français partout, sur vos enseignes, vos annonces, vos affiches, vos chèques de banque, vos lettres de commerce, vos messages télégraphiques. Parlez français surtout quand vous vous rencontrez. Moi, je souffre comme d'une injure quand un

canadien-français m'adresse la parole en anglais, et je n'entends jamais, sans pleurer dans mon âme, deux Canadiens-français qui causent dans une langue étrangère. Il n'y a qu'une circonstance où il vous est permis de parler anglais; c'est quand vous rencontrez quelqu'un qui n'est pas aussi instruit que vous, ayant le désavantage, dans un pays comme le Canada, de ne pouvoir s'exprimer que dans sa langue maternelle.

Chauvinisme, étroitesse d'esprit, dira-t-on. Je réponds dans le sens de l'admirable successeur de Monseigneur Langevin : Ce sont ces mille détails qui composent notre vie, et ce sont précisément ces détails qu'il faut imprégner de notre vie nationale, si nous voulons vivre et compter comme Canadiens-français. Je suis tenté de dire à ceux qui ont tant d'inclination pour l'anglais : c'est que votre coeur n'est pas assez français, et cela ne s'explique que de deux manières : ou bien vous ignorez la gloire d'être de descendance française, ou vous n'avez pas le courage de vous affirmer.

Ah ! je le sais bien, pour ceux qui parlent anglais et qui vivent en pays anglais, il y a une furieuse tentation à combattre. C'est bien plus simple et plus facile de ne rien faire, de se soumettre à ce que la pusillanimité appelle l'inévitable, de se croiser les bras, quand on ne tend pas la main, et d'abandonner sa barque au courant qui la sollicite.

Mais, Canadiens mes frères, cela n'est pas permis. Nous n'avons pas le droit de sacrifier ainsi notre caractère national ; ce serait renier notre passé, trahir notre mission sur le sol d'Amérique ; ce serait nous amoindrir et nous condamner au mépris de ceux qui nous persécutent.

Voyez nos concitoyens de langue anglaise disséminés

un peu partout dans la province de Québec. Ont-ils oublié leur langue? Ils n'ont pas même appris la nôtre. Faisons mieux; apprenons l'anglais, mais, au nom de l'honneur, n'oublions pas la langue des fondateurs du Canada.

Mais où irons-nous puiser la force dont nous avons besoin pour accomplir notre tâche jusqu'au bout ?

Dans la prière d'abord, car le salut vient de Dieu. Ensuite dans les moyens que nous avons cultivés depuis quelques années.

Je le disais tout à l'heure, le danger nous a réveillés et nous avons vu surgir partout des sociétés qui se sont donné pour mission d'allumer et de répandre partout le feu sacré.

C'est le Parler français à Québec. L'Action et la jeunesse françaises à Montréal, l'Association canadienne-française à Ottawa et je n'en finirais pas s'il me fallait les recenser toutes. Il me faudrait passer par les Grands Lacs, aller jusqu'aux plaines de l'Ouest, traverser le quarante-cinquième et revenir par l'Acadie.

Au sein ou à côté de ces sociétés on a vu paraître des revues et des journaux français et catholiques qui vont porter dans les demeures les saintes semences du patriotisme et de l'esprit chrétien.

Oh ! le bel apostolat qu'ils ont exercé depuis quelques années ! Hélas ! nous les évêques, il nous faut souvent nous borner au rôle de Moïse qui étendait ses bras vers le ciel pendant que Josué combattait les Amalécites. Le journal catholique lui peut descendre dans l'arène. Il combat, il répond aux attaques par l'attaque ; il s'oppose comme un rempart entre les ennemis et le camp d'Israel.

Grâce au journal catholique, les esprits sont avertis,

les principes immortels de la religion du Christ sont [illegible] expliqués, appliqués aux différents problèmes que soulèvent tous les jours le mauvais vouloir des uns ou la philosophie myope des autres.

Ce sont les journaux catholiques qui aident à l'É-glise à endiguer le torrent des idées ténébreuses qui montent sans cesse des loges maçonniques, à abattre la pieuvre immonde du sensualisme qui menace d'étreindre notre pays dans les multiples tentacules du [illegible], du [illegible] et de la mode.

C'est le journal catholique qui a instruit les pères de famille, qui leur a appris qu'ils ne sont pas de sim-p[illegible] [illegible] qu'ils ont des droits qui relèvent de Dieu et des responsabilités dont les gouvernants ne sauraient les libérer devant leur conscience.

C'est le journal catholique qui vient actuellement en aide à la chaire chrétienne pour expliquer au monde, en interprétant les immortelles directions des papes, les véritables rapports qui doivent exister entre le capital et le travail de même que les lois d'équité et de justice qui doivent régir les peuples.

Je crois autant qu'il le faut, à la Ligue des Nations pour enrayer l'égoïsme qui épuise les forces de l'humanité, mais je crois encore plus à la ligue des revues et journaux catholiques pour endiguer les passions du coeur humain; pour assainir l'atmosphère des intelligences, pour [illegible] les préjugés, les passions et pour faire briller partout la lumière qui doit éclairer tout homme venant en ce monde.

Ce que le journal opère dans la sphère religieuse, il l'accomplit aussi avec les mêmes résultats dans le domaine national, et, à preuve de cette assertion, nous devons dire que si les Canadiens français sont restés

unis dans la crise que nous traversons, s'ils connaissent aujourd'hui leurs droits et sont debout pour les affirmer, nous le devons aux journaux que vous connaissez trop bien pour que j'aie besoin de les nommer.

Donc ces journaux et ces revues de Québec, Montréal et Ottawa, je n'ai pas le temps de mentionner les autres, il faut les recevoir, les lire, les répandre, les supporter au prix de tous les sacrifices.

Il y a trois choses dont vous ne pouvez pas vous passer, Canadiens-français de la province d'Ontario, votre église, votre école bilingue et votre journal catholique et français.

Je termine. Restez debout, frères bien-aimés. N'abandonnez pas vos revendications. Ne vous faites pas illusion, il y a encore des nuages qui pendent sur nos têtes. Il se trame actuellement des complots contre le parler français. Ces gens-là, disent les Pharaons modernes deviennent trop nombreux, ils grandissent trop vite. Bientôt ils vont nous submerger. Il faut compter avec eux. On dirait qu'ils vont conclure : il faut que tous les citoyens du Canada apprennent les deux langues. Détrompez-vous. Voici la conclusion qu'ils ne craignent pas d'écrire, je l'ai vue de mes yeux : Imposons l'anglais partout même dans la province de Québec. Pour le français l'apprendra qui pourra. C'est-à-dire il nous faut des enfants pour combler les vides de nos rangs. Nous les ferons élever par les Canadiens-français, et par l'école nous en ferons des Anglais. Ce sera facile : la mère du règlement XVII est encore en vie. Nous l'accouplerons au fanatisme et nous aurons le règlement XVIII. Et que pensez-vous que sera cet enfant ? Il sera tellement velu qu'en le comparant au règlement XVII, celui-ci paraîtra tout doux. Frater meus pilosus et ego lenis.

Et ne dites pas que la Constitution s'oppose à ces projets, que chaque province est maitresse chez elle en matière d'instruction scolaire. Vous savez bien que pour certaines gens, la Constitution et les traités ne sont que des chiffons de papier.

Mais je ne puis pas encore croire que ces idées étroites triompheront sur la libre terre d'Amérique. Unissons-nous à la partie saine de l'élément protestant qui a pu être égarée par de fausses représentations mais qui commence à voir clair, grâce à beaucoup d'articles sérieux parus dans les journaux et à des livres comme le "CLASH" qu'on eut tout aussi bien pu nommer le "FLASH". Je ne puis pas me décider à croire qu'il y ait chez tant de chrétiens et de citoyens honorables du parti pris et de la mauvaise foi.

Les vilenies qu'on a colportées contre les Canadiens-français, ce sont plutôt des mauvaises herbes dans un champ prospère, mais, le bon grain seul porte des fruits; les "agrains" finissent toujours par être secoués dans le crible de la réflexion et être emportés par le vent du bon sens populaire.

Unissons-nous surtout à nos frères catholiques de langue anglaise. Mais ici je me permettrai une réserve que je crois importante. Soyons unis mais d'une manière pratique.

Je vous dirai toute ma pensée. Tous les catholiques du Canada ont la même foi en Jésus-Christ, le même amour pour l'Eglise, le même dévouement au pape, mais ils sont souvent aux antipodes quand il s'agit d'exprimer leur foi et leurs sentiments.

Ils s'aiment aussi dans le Christ, j'en suis convaincu et se veulent réciproquement du bien. Mais leur mentalité et leur tempérament sont tout différents. D'un côté comme de l'autre il y a des qualités très

réelles, mais leurs moyens d'action se ressemblent comme le jour et la nuit.

Deux paroisses homogènes de nationalité différente feront toutes deux la gloire de la religion tandis qu'une paroisse mixte donnera souvent le spectacle de la désunion et du scandale.

Il y aura bientôt 25 ans que je vis dans l'Ontario : j'ai vu les hommes et j'ai été mêlé aux événements, et je suis convaincu que sur une foule de points nous ne pourrons jamais nous entendre.

Alors pourquoi ne pas sacrifier l'union physique pour l'union morale. Séparons-nous pour rester unis. Séparons-nous comme Abraham de Lot pour qu'il n'y ait pas de querelles entre des frères, prêts à voler pourtant au secours de Lot au premier signal de danger.

Soyons unis pour la fin, séparés dans les moyens d'atteindre cette fin ; unis pour la revendication de nos privilèges, séparés dans les moyens de les revendiquer ; unis pour demander nos droits scolaires, séparés dans nos écoles ; unis dans la fédération de nos forces catholiques, séparés dans les différentes sociétés qui la composent ; unis dans la religion, séparés dans les églises, autant que Rome nous le permettra; unis enfin pour combattre l'ennemi commun, séparés sur le champ de bataille, sous nos chefs respectifs, avec les armes qui s'adaptent à notre tempérament.

Je voudrais, avant de mourir, essayer de ce système. J'espèrerais voir bientôt la justice et la paix se rencontrer dans un fraternel baiser.

C'est là le programme d'action que je recommanderais à votre attention durant ce congrès, et ce programme, c'est le dévouement à la sainte Eglise catholique, la charité du Christ et l'affection profonde

que je porte à mes frères qui me l'ont dicté. Restez y fidèles et vous vivrez, vous vous multiplierez comme les étoiles qu'Abraham vit un soir au ciel d'Orient.

C'est dans cette espérance que nous, qui vieillissons, voyons se lever les jeunes générations qui se souviendront de nos luttes et recevront de nos mains défaillantes le drapeau qui ne meurt pas.

Nous chanterons alors notre "NUNC DIMITTIS", car nos yeux aussi auront vu le salut du Seigneur.

Ottawa, 25 février 1919.

Lettre de
Sa Grandeur Monseigneur O. Charlebois, O. M. I.
à M. le secrétaire de l'Association.

Le Pas, 25 janvier 1919.

Bien cher Monsieur Grenon,

Je viens de recevoir votre aimable invitation, au nom de l'Association, d'aller assister à votre prochain congrès des Canadiens-français d'Ontario. Vous comprenez que vous me mettez l'eau à la bouche ; mais à mon grand regret, je ne pourrai m'y rendre. Je suis sur mon départ pour visiter des sauvages malades à 150 et 200 milles d'ici. Mon auto n'aura pour moteur que de misérables chiens. Je ne serai pas de retour avant le mois de mars. La grippe fait des ravages parmi nos sauvages.

Daignez tenir compte de mes désirs et de ma bonne volonté, et excusez-moi. Succès et bénédiction à votre réunion.

Daignez croire à l'assurance de mon estime et de mon dévouement.

† OVIDE, O. M. I.
Vic. Apost. du Keewatin.